



Écho de la colline

Journal numérique du Forum étudiant

Un projet de loi à la hauteur de la crise dans les cégeps ?

Publié à 15 h 00, 2026-01-13



Photo : Le Cégep de Sainte-Foy
Source : Radio-Canada



Eve-Marie Tremblay

Co-cheffe de pupitre à l'Écho de la Colline et étudiante en sciences humaines et langues au Cégep de Lévis



Léa Tremblay

Co-cheffe de pupitre à l'Écho de la Colline et étudiante en sciences humaines au Centre d'études collégiales de Charlevoix

Le deuxième groupe d'opposition, le Parti identité nationale, a déposé un projet de loi intitulé *Loi visant à optimiser le système d'éducation postsecondaire* le mardi 13 janvier 2026. Est-ce que cette loi pourra apporter des solutions concrètes aux nombreuses problématiques que rencontre le système d'enseignement supérieur québécois ?

La porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'éducation et d'enseignement supérieur, Charlotte Lemelin, a présenté le projet de loi en chambre aujourd'hui. Ce projet de loi vise à accélérer l'accès au marché du travail pour les jeunes Québécoises et Québécois et à réduire le nombre de personnes employées dans le réseau. Pour ce faire, le projet de loi prévoit l'abolition des cégeps, au profit des centres de formation professionnelle et des campus universitaires régionaux. Il prévoit également de transformer les diplômes d'études collégiales techniques actuels en formations professionnelles ou universitaires et d'ajouter une année. Les programmes d'études préuniversitaires seront remplacés par une sixième année à l'école secondaire.

Le contexte actuel dans les cégeps du Québec appelle à l'action. En 2025, le nombre d'étudiants inscrits dans l'un des 48 cégeps du Québec s'élève à près de 194 000. C'est une hausse de 5 % par rapport à l'an passé¹. À l'automne dernier, les cégeps ont recensé un record d'inscription.

¹ [Plus forte hausse de la population étudiante des cégeps en 25 ans — Fédération des cégeps](#)

Certains établissements d'études collégiales sont à leur pleine capacité, tels que le Cégep de Sainte-Foy. En effet, comme la directrice générale de l'établissement l'a mentionné, le cégep est dans l'obligation de refuser des demandes d'admission en quantité de plus en plus importante. À la session d'automne 2025, le Cégep de Sainte-Foy a été contraint de refuser 1000 demandes au premier tour d'inscription².

On prévoit d'ailleurs une hausse de 24 000 étudiants dans les établissements collégiaux québécois d'ici 2030³. Cette hausse du nombre d'étudiants est remarquée dans de nombreux cégeps à travers la province. Cependant, plusieurs établissements ont de la difficulté à accueillir cette augmentation par manque de capacité et de ressources.

La rentrée a été marquée par les records d'inscription et par l'augmentation importante des besoins des cégeps, dans un contexte de restrictions budgétaires. La Fédération des cégeps s'inquiète de la situation financière dans les établissements collégiaux du Québec. La fédération lève le drapeau à propos de l'augmentation limitée de 2,1 % du budget alloué à l'enseignement supérieur jugée insuffisante pour couvrir toutes les hausses de coûts du système⁴.

Déjà en novembre 2024, dans une lettre ouverte, les présidences des conseils d'administration de 40 cégeps ont fait part de leurs inquiétudes au gouvernement concernant l'avenir des services et du soutien offert aux étudiants collégiaux afin d'obtenir une hausse suffisante des budgets⁵.

En somme, la situation est critique dans les cégeps québécois. La *Loi visant à optimiser le système d'éducation postsecondaire* sera-t-elle la réponse à la crise que traversent nos cégeps ?

² [Hausse des inscriptions : des cégeps de la grande région de Québec font face à des records | Radio-Canada](#)

³ [Plus forte hausse de la population étudiante des cégeps en 25 ans — Fédération des cégeps](#)

⁴ [De sérieuses compressions qui fragilisent les cégeps et la réussite étudiante — Fédération des cégeps](#)

⁵ [L'accessibilité à l'enseignement supérieur compromise — Cégep de Saint-Jérôme](#)